

## **Premier bilan de Delanoë : queue d'halles !**

Depuis plus de deux ans et le lancement du Delanopolis, nous vous informons régulièrement du plus gros scandale du delanoïsme. Après avoir, par lâcheté et incompetence, planté le magnifique projet de l'architecte hollandais Rem Koolhaas qui aurait pu à lui seul redynamiser Paris, Delanoë a cru botter en touche en choisissant un subterfuge : un jardin plat et bête dessiné par l'équipe Mangin et une sorte de voile verdâtre flottant sur le site qui se prétendait un bâtiment portant le nom de Canopée, proposé par l'architecte Berger. Peu à peu, la vérité, noyée dans la com', finit par émerger. La Canopée est un gros chancre ruineux, obstruant le site, développant peu de mètres-carrés nouveaux et dont la constructibilité reste à démontrer. Le jardin alvéolaire est mal conçu et démolit l'existant sans apporter d'amélioration. Du moins prétendait-il au moins être réalisable. Mais, là-aussi, les démentis cinglants arrivent.

Un avenant contractuel à l'allure banale a été présenté la semaine dernière à la Commission d'appels d'offres de la Ville.

Il s'agit de donner à l'équipe Seura-Mangin 255.000 euros supplémentaires. Dans le flot continu des millions qu'elle a déjà empochés, cela paraîtrait presque anodin. Mais l'objet de cet avenant fait sursauter, même les observateurs les plus habitués aux gaspillages delanoïstes.

De quoi s'agit-il ? On se serait soudain rendu compte chez Mangin et à la ville que le projet de jardin est irréalisable en l'état car il implique la démolition de volumes dits d'élégissements lesquels posent des problèmes techniques qui n'auraient pas été suffisamment perçus jusqu'alors ( voir le texte en [cliquant ici](#) ).

Il faut se pincer au sang en lisant pareil bobard. Cette erreur grossière aurait donc été réalisée plus de 7 ans après le lancement du projet et 5 ans après le choix de Mangin !!!!! On ne sait plus combien de points d'exclamation il faut mettre derrière cette phrase.

Sans entrer dans les détails, ce mot d'élégissements désigne non pas une figure poétique ou littéraire mais, plus prosaïquement, des volumes se trouvant grosso-modo entre le sol du jardin et le plafond du forum souterrain. Ils abritent des galeries techniques, vides sanitaires et réseaux divers et permettent de donner au jardin actuel son relief. Le projet de Mangin de réaliser un jardin plat se heurtait, dès l'origine, à la difficulté de la remise au même niveau de ces élégissements.

Une visite des lieux y compris des élégissements avait été organisée par la

Sempariscentre, alors en charge du projet, pour les différentes équipes d'architectes alors concurrentes dès le deuxième semestre 2003. Depuis, plusieurs marchés de maîtrise d'oeuvre, généraux ou particuliers à certains espaces comme le jardin ou les circulations verticales ont été passés à Mangin pour des millions d'euros. Il était indispensable qu'ils incluent l'étude de ces volumes interstitiels qui touchent tous les autres.

Et bien, voilà donc qu'après plus de 5 ans la Ville et Mangin se rendent soudain compte que ces volumes vont empêcher la réalisation du jardin soi-disant plat ou retarder considérablement celle-ci

Il faut bien réaliser ce que signifie cet avenant : donner plus de 250.000 euros à Mangin pour qu'il organise les funérailles de son projet. Plus question en effet de jardin plat dès qu'un élévissement pose problème. On imagine l'aspect des futures Halles si tout ceci devait se réaliser. D'un côté, un toit massif et hirsute ne protégeant même pas ceux qui sont en dessous de la pluie et écrasant le site ; d'un autre un jardin chaotique tant dans sa forme que dans son dénivelé, ces deux monstruosité se faisant face. Le tout pour bien plus que les 800 millions d'euros annoncés et avec comme seul bénéficiaire le propriétaire du centre commercial. On nage en plein délire mais, comme ce délire n'est pas facile à expliquer, il est ardu de le faire comprendre à ceux qui ne suivent pas ce dossier en détail.

Quand on pense que l'un des motifs principaux du choix du projet Mangin, en 2004, était qu'il était soi-disant le plus simple à réaliser et le moins onéreux, on mesure l'étendue de la gabegie intellectuelle, morale et financière dont les Parisiens sont victimes.

Enfin ... peut-être se trouvera-t-il quelqu'un pour se demander pourquoi cet avenant vient compléter un marché dont la légalité est à ce point douteuse que certains de ses "cousins" ont été annulés par le Tribunal administratif et la Cour administrative d'appel.